

## EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF.

### ► **Nouvel éco-jardin communal**

Le Jardin des Pâturins, situé à l'arrière de l'école Jean Macé à **Landas**, est un jardin pédagogique utilisé à la fois par l'école publique et par « Nos jardins de campagne », une association créée par le paysagiste Nicolas Selva. Durant le



Les élèves ont planté les premiers arbres, encadrés par les écocogardes.

temps scolaire, tous les élèves (du CP au CM2) ont, au printemps dernier, planté les premiers arbres. Grâce à eux, l'ancienne pâture est devenue un jardin agréable avec plus de 250 plants de haie diversifiée, fruitiers, perches de saules, arbres palissés, etc. Encadrés par les écocogardes du Parc naturel régional, ils avaient auparavant bénéficié de trois animations en classe sur le métier d'écogarde, les vergers et la pollinisation.

D'autres enfants de la commune, dans le cadre des nouvelles activités périscolaires (NAP), ont également contribué à la requalification de ce terrain en y créant un potager. Dimanche 9 octobre, le grand public pourra enfin découvrir ce nouvel espace de biodiversité. Géré au naturel, sans pesticide, il rejoint le réseau des éco-jardins du Parc naturel transfrontalier du Hainaut. Comme 160 autres membres, le maire de Landas, **Jean-Paul Francke**, recevra une plaque « Eco-jardin ».

### ► **Finis les pesticides en 2017**

Depuis plusieurs années, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut et le Centre national de la fonction publique territoriale co-organisent avec les intercommunalités des formations gratuites destinées aux agents communaux. Les prochaines sessions sont programmées jusque fin octobre. L'objectif ? Gérer de façon plus écologique les espaces verts. Ces formations sont d'autant plus nécessaires que l'interdiction pour les collectivités (communes, intercommunalités, Département, Région, etc.) d'utiliser des produits phytosanitaires initialement prévue en 2020 est avancée au 1er janvier 2017.

Plus de 80 agents communaux seront ainsi formés entre 2016 et 2017. A destination des élus et des agents, est également prévue en novembre une matinée d'informations sur les alternatives aux produits phytosanitaires.

Contact : **Aurore Direz**  
a.direz@pnr-scarpe-escaut.fr

### ► **Départ**

Après 7 années passées au Parc, Marianne Dispa, chargée d'études Agriculture durable et diversification, quitte le Nord. Elle est depuis septembre chargée de mission Tourisme durable au Parc naturel régional des Alpilles (Provence Alpes Côte d'Azur). Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.



**SOYONS PARC**  
Infos du Parc naturel régional Scarpe-Escaut destinées aux élus  
Directeur de la publication : Michel Lefebvre  
Responsable : Isabelle Zarlenga  
Photos : S. Dhote, David Delecourt  
[www.pnr-scarpe-escaut.fr](http://www.pnr-scarpe-escaut.fr)

## AGENDA

### DANS VOS COMMUNES

**13 octobre** : "L'eau du bassin versant de la Scarpe aval est-elle source de développement économique pour le tourisme et les loisirs ?". Croisière-débat de **Saint-Amand-Les-Eaux** à **Mortagne-du-Nord** organisée par le SAGE et le Parc naturel régional Scarpe-Escaut. Inscriptions avant le 30 septembre auprès d'Elise Caron, e.caron@pnr-scarpe-escaut.fr

**17 novembre** : "Réglementation liée à l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces publics", matinée d'information ouverte aux élus et responsables des espaces verts publics organisée par la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole, la Communauté de communes Pévèle Carembault et le Parc naturel régional Scarpe-Escaut.

### REUNIONS STATUTAIRES

**14 octobre** : Comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional à la Maison du Parc (18h30).

**10 novembre** : Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional à la Maison du Parc.

**21 novembre** : Comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional à la Maison du Parc.

## EDITO

### Témoins et acteurs

Pourquoi, dans ce monde saturé d'informations et de communication, à l'heure où le numérique est présent partout, mettre en chantier une nouvelle lettre d'infos à destination des élus du Parc et de ses partenaires ?

La modification des statuts imposée par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale, les bouleversements de la loi Notre en matière d'organisation du territoire et celles qui nous attendent encore nécessitent de repenser la place du Parc et de ses missions à l'aube du cinquantième anniversaire de sa création (en 2018). A mi-chemin de la charte (2010-2022), c'est aussi le temps du bilan intermédiaire et de l'adaptation de celle-ci pour les 6 ans à venir.

Comme je l'indiquais en prenant mes fonctions en juin 2015, la lisibilité de nos actions, les multiples expériences issues du territoire méritent d'être valorisées, connues et exportées. Et elles sont nombreuses... mais trop confidentielles, voire insoupçonnées.

Ce nouveau média (papier et numérique pour une diffusion massive) sera ce lien qui nous rendra fiers d'être acteurs de pratiques innovantes et durables qui font la spécificité de notre cadre de vie.

Puisse cet outil servir de témoin de la richesse de nos ressources et nous permettre d'avancer ensemble vers 2018.

**Michel Lefebvre**  
Président du Parc naturel régional Scarpe-Escaut

## EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF.

### ► **Des arbres remarquables primés au classement national**

Trois arbres remarquables sont désormais classés par l'Association nationale ARBRES. Il s'agit du peuplier repère à **Bellaing**, du chêne du Parc Lavoisier à **Petite-Forêt** et des hêtres pleureurs de la Chapelle Saint Roch à **Rosult**. Depuis l'an 2000, cette association attribue le label "Arbre Remarquable de France" aux communes, collectivités territoriales, établissements publics et propriétaires privés possédant un arbre exceptionnel. Une très belle façon de garantir l'entretien, la sauvegarde et la mise en valeur de ces arbres considérés comme patrimoine naturel et culturel et un honneur pour les équipes municipales lauréates !



Alain Boeraeve, maire de Rosult, Michel Blaise, maire de Bellaing, et un représentant de Flamant Industrie (Petite-Forêt), au pied des arbres labellisés.

### ► **Remise des prix du Concours des prairies fleuries**

Les trois agriculteurs ayant participé en juin au concours des prairies fleuries ont été récompensés par la commission agricole du Parc. Le premier prix a été décerné à Pascal Deroulers de **Beuvry-la-Forêt**, Guy Legrain de **Saint-Amand-les-Eaux** ayant reçu un prix spécial. Nicolas Debrabant, agriculteur, à **Brillon**, a également été félicité pour sa participation. Grâce à une gestion adaptée de ces prairies, se développent naturellement des espèces floristiques à forte valeur agronomique, patrimoniale, faunistique et mellifère, de quoi produire un foin de grande valeur nutritive et diététique.

### ► **Nouvel événement écoresponsable**

« J'ai voulu l'accompagnement du Parc pour faire des « Escapades » une fête éco-responsable car nous partageons les mêmes objectifs », a déclaré **Michel Blaise**, maire de **Bellaing**, lors de la signature de la « Charte d'engagement pour une manifestation écoresponsable » fin août. La commune et le Parc ont travaillé ensemble à la préparation et au déroulement de la première édition de cette fête locale pour qu'elle s'inscrive dans une démarche de développement durable : écoresponsabilité vis-à-vis des déchets, accessibilité physique et sociale, sensibilisation des participants à l'environnement, etc. Le maire a également d'autres projets (dont un pédibus et un Repair Café) pour ouvrir la commune « à d'autres horizons ».



Alain Bocquet, président de la CA Porte du Hainaut, Michel Blaise, maire de Bellaing, Bruno Cachoir, président de l'association les Médiévales et Michel Lefebvre, président du PNR.

...UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI...UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI...UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI...



Habitat groupé participatif développé par "La Cense aux pommiers" à Maing

## L'habitat groupé participatif : un mode de vie repensé dans une dynamique de développement durable

**500 projets d'habitat groupé participatif (dont une quinzaine en région) sont à ce jour recensés en France. Ce mode d'habitat innovant a le vent en poupe. La loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) lui a donné un nouvel élan en le dotant d'un statut, d'une reconnaissance officielle et d'un cadre légal. Plusieurs nouveaux projets pourraient voir le jour en Scarpe-Escaut !**

soutient ces démarches car elles répondent à plusieurs objectifs de la Charte : limiter la consommation d'espaces et préserver les milieux naturels, valoriser le patrimoine bâti existant (en cas de réhabilitation), favoriser la solidarité de voisinage et la participation des habitants à la vie locale, encourager les comportements éco-responsables (co-voiturage, compost collectif, etc.). Les modes de vie dans l'habitat participatif sont entièrement repensés dans une dynamique de développement durable.

### Comment le Parc accompagne ces projets ?

En juin, une première réunion à l'intention des habitants du Parc a été organisée. La mobilisation des participants et leur volonté de créer des

projets locaux ont incité à programmer une réunion d'information, cette fois à l'intention des élus. Celle-ci a eu lieu mi-septembre dans le but d'expliquer le rôle à jouer des collectivités. Elles peuvent en effet mettre à disposition du foncier (exemple de Vred), financer une assistance à maîtrise d'ouvrage (dispositif expérimenté par la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent), inscrire des recommandations dans leur Programme local de l'habitat (exemple de la Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole), sensibiliser les acteurs locaux (banques, notaires, bailleurs, etc.). Le Syndicat mixte, lui, va animer un réseau d'habitants sur le territoire et accompagner des groupes selon leurs besoins.

### Une nouvelle façon d'habiter pleine d'atouts

La mutualisation des moyens et les échanges de savoir-faire "nous ont permis de faire quelque chose de beau", insiste Benoît Kinget, habitant de la Cense aux Pommiers à Maing, venu témoigner lors de la réunion destinée aux élus. "En plus, être ensemble, ce n'est pas seulement pour réaliser des économies, c'est aussi vivre une retraite solidaire et éviter l'isolement" a-t-il expliqué. Une idée que partage Christian Mougin, maire de Maubert-Fontaine (Ardennes). Les constructions toutes récentes de sa commune se composent de 6 logements occupés par 3 couples et 2 personnes seules. La deuxième tranche de travaux prévoit 4 logements supplémentaires destinés aux seniors. "C'est une manière pour nous de permettre aux habitants de rester dans notre village et de répondre aux besoins de leur parcours résidentiel." Souvent aussi, les groupes d'habitants

s'impliquent dans la commune. A Maing, germe par exemple l'idée d'ouvrir une bibliothèque aux habitants du quartier, ce qui créerait également du lien social.

Voilà donc une autre façon d'habiter, de vivre aussi, plus conviviale, plus solidaire et durable !

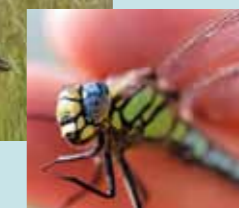
### L'exemple de la Cense Inverse à Saméon



Construction d'un des logements de la Cense Inverse

Regroupées en Société civile immobilière « La Cense inverse », quatre familles construisent leur habitat sur un terrain acheté ensemble à Saméon : le site d'une ferme en ruine sur une parcelle de près de 4000 m<sup>2</sup>. De quoi y rebâtir cinq logements, des espaces communs (buanderie, chambre d'amis, hangar) et un beau jardin. Au départ, ces co-propriétaires n'étaient pas amis et n'y connaissaient pas grand-chose aux travaux et matériaux de rénovation. Aujourd'hui, trois années après la signature de l'acte de vente, trois des familles sont installées. Le quatrième logement est toujours en construction.

...À LA LOUPE... A LA LOUPE...A LA LOUPE...



### Des suivis scientifiques pour quoi faire ?

deux en Scarpe-Escaut, à Vred et Marchiennes). Ils peuvent également s'inscrire dans un programme régional ou national. Les données d'observation sont alors transmises aux coordinateurs régionaux (Observatoire régional de la biodiversité, Groupement ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas-de-Calais, Coordination mammalogique du Nord de la France, etc.) ou nationaux (Conservatoire botanique national de Bailleul, Musée d'histoire naturelle de Paris).

**Filet à la main et loupe dans la poche, William Cheyrezy avance doucement à l'affût de libellules qu'il capture d'un geste précis du poignet. En ce début d'après-midi et sous un soleil de plomb, William ne se promène pas. Il travaille. Une partie de sa mission consiste en effet à assurer des suivis naturalistes.**

« Les suivis naturalistes (faune, flore) ainsi que d'autres suivis (niveaux des nappes par exemple) participent à une meilleure connaissance scientifique, explique Gérard Duhayon, responsable du Pôle Ressources et milieux naturels. On distingue les suivis (qui impliquent le renouvellement régulier des observations selon la même méthode) des inventaires (plus ponctuels). Ces études nous permettent de mesurer des tendances à plus ou moins long terme, de suivre l'évolution des populations de plusieurs espèces, de contribuer à mesurer les effets du changement climatique ou d'évaluer l'impact des pratiques humaines (loisirs, activité économique, etc.). »

De nombreux suivis sont ainsi réalisés chaque année par les techniciens du Parc ou par des associations. Ils s'inscrivent dans les objectifs de la Charte (Orientation 2, mesures 11 et 17). « Nos suivis ciblent les espèces à enjeux définies en annexe de la Charte pour lesquelles nous avons une responsabilité nationale ou régionale, c'est-à-dire pour lesquelles nous accueillons une part significative des populations observées en France ». C'est par exemple le cas de la Grenouille des champs (4 sites en France dont

### Un indicateur de la biodiversité locale ?

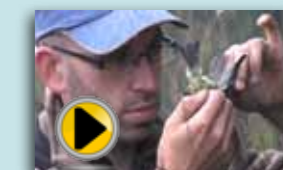
Les suivis peuvent-ils permettre d'évaluer l'état de la biodiversité locale ? C'est souvent difficile de répondre à cette question. « Cela peut être le cas pour quelques groupes d'espèces plus ou moins rares, ou pour évaluer très localement les résultats des actions menées sur les sites naturels dont nous avons la charge et adapter la gestion menée. Dans ce cas les évaluations locales nous montrent que nous pouvons parvenir à garder des habitats exceptionnels dans des espaces protégés. En revanche, il est plus difficile d'évaluer la biodiversité de l'ensemble du territoire, sur lequel le Syndicat mixte du Parc n'est pas le seul à agir. »

Contact : Julien Masquelier  
j.masquelier@pnr-scarpe-escaut.fr

"Suivi de la grenouille des champs", et "Baguage des oiseaux" sont deux des vidéos à regarder sur notre chaîne YouTube ("chaîne PNRSE") ou sur notre site internet.



Suivi Grenouille des Champs



Baguage des oiseaux

Dans une opération d'habitat groupé participatif, ce sont les futurs habitants qui définissent et conçoivent ensemble les logements à construire ou à réhabiliter sur une même propriété qu'ils partagent. Leur projet comprend des espaces privatifs et des espaces partagés. « Chaque habitat participatif a ses propres caractéristiques et modes de fonctionnement, mais il existe un socle commun : la solidarité, l'entraide et l'adaptation du logement aux besoins », explique Juliette Cappel, chargée de mission Urbanisme au PNR. Le Parc



« Accompagner le parcours résidentiel de nos habitants »

Dany Hallant  
Maire de Vred

A Vred, au moins cinq familles regroupées en association « L'autre Vent » s'installeront sur une parcelle communale actuellement en bail rural.

« Ce terrain a été repéré dans le cadre de la révision du PLU, explique Dany Hallant. Nous avons pris une délibération sur l'intention de vente en juillet afin que ces familles puissent monter leur projet. Dans notre commune, nous avons peu de terrains libres et peu de logements en location. Notre intérêt est d'avoir de nouvelles constructions pour maintenir la démographie du village, faire vivre l'école et accompagner le parcours résidentiel de nos habitants, des jeunes jusqu'aux seniors. Le projet de ces familles, qui aujourd'hui rédigent leur règlement intérieur, nous a séduits car il est innovant et intéressant d'un point de vue humain. Il démontre qu'il est possible de s'entraider entre voisins ».